



Achat par correspondance et délai de paiement des factures

Par **GaelleK**, le **25/03/2008** à **18:54**

Le 20/03/07, j'ai effectué une commande dans un catalogue. J'ai demandé le paiement en 4 fois sans frais qui m'a été accordé. J'ai payé le premier quart à la commande. Lorsque j'ai reçu l'article, il était défectueux. Il m'ont revoyé les planches qui étaient abîmées. Mais je n'ai jamais reçu de facture avec les modalités de règlement. Aujourd'hui, je reçois une lettre de rappel avec des frais de retard. N'ayant pas reçu de courrier, je pensais qu'il m'avait fait une offre commerciale et que je n'avais rien à payer. Ont-ils le droit de réclamer le paiement après autant de temps ?